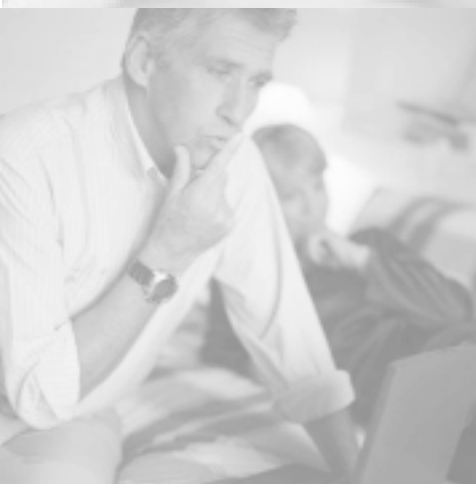


# Créateurs d'entreprise après 50 ans



## SOMMAIRE

Avant-propos Vous avez dit « seniors » ?	2
<hr/>	
<b>I. Les seniors : des créateurs d'entreprise atypiques</b>	5
A. Plus de femmes	5
B. Cadres et chefs d'entreprise en tête	6
C. Une motivation moins liée au goût d'entreprendre	7
<hr/>	
<b>II. Des entreprises « valeurs sûres »</b>	8
A. Des conditions de lancement comparables	9
B. Services et commerces d'abord	10
C. Reprise, franchise ou filiale favorisées	10
<hr/>	
<b>III. Les derniers enseignements, de 1994 à 1998</b>	11
A. Des entreprises moins dynamiques	11
B. Des entrepreneurs plus contraints	12
<hr/>	
<b>Conclusion : Des entrepreneurs d'avenir ?</b>	13
<hr/>	
<b>Les chiffres-clés</b>	15
<hr/>	
<b>Bibliographie</b>	16
<hr/>	

## Avant-propos

Vous avez dit " seniors " ?

**E**n mars 1998, on comptait 20% de plus de 50 ans parmi les actifs, contre 18,7 en 1990. De leur côté, les moins de 25 ans ne représentaient plus que 8,3% de la population active contre 12,3% en 1990.

C'est un fait donc : le nombre des actifs de plus de 50 ans s'accroît et le phénomène ira en s'accroissant. Comme le rappelait le journal « L'entreprise » au début de l'année, en 2020, 40% de la population aura plus de 50 ans<sup>1</sup>.

Si leur part dans la population active augmente, la situation professionnelle des plus de 50 ans apparaît cependant contrastée. *Libération*<sup>2</sup> faisait ainsi état d'un sondage réalisé par le portail seniorplanet.fr. Réalisé en octobre 2000, auprès de 483 actifs de 50 à 60 ans, ses résultats n'incitent guère à l'enthousiasme : 60% se déclaraient en effet pessimistes sur l'emploi, 67,5% estimaient que l'expérience n'est plus valorisée, 58,5% que l'âge est un facteur de ségrégation au travail. 74,5% enfin disent « s'accrocher » à leur emploi actuel. Il est vrai que les licenciements et la multiplication des systèmes de pré-retraite les ont durement touchés. Plus récemment, *Le Monde*<sup>3</sup> a rendu compte d'une étude révélant l'ostracisme dont sont victimes les quinquagénaires, expliquant : « A force de stigmatiser ses représentations à l'égard de ses salariés âgés, l'entreprise les pousse à s'asseoir dans le seul rôle qu'elle a bien voulu leur fournir, générant ainsi ses propres effets de vieillissement »<sup>4</sup>.

Le chômage de longue durée par exemple les affecte plus que d'autres, les jeunes en particulier, et il reste plus difficile pour eux de retrouver du travail. Le taux de chômage des plus de 50 ans a baissé de 12% en 2000 quand il chutait de 18% pour les moins de 25 ans et de 17% pour l'ensemble des chômeurs<sup>5</sup>. Le « jeunisme » en vogue dans les entreprises se conjugue avec certains effets pervers de la loi, durcissant les conditions de licenciement des quinquagénaires, pour rendre plus difficile la quête d'un nouvel emploi.

Dans le même temps, la lecture de la presse révèle que, pour certains, la cinquantaine marque le début d'une nouvelle aventure professionnelle, notamment parmi les chômeurs. Le licenciement demeure souvent, en effet, le catalyseur le plus efficace pour se lancer dans la création d'une entreprise.

En mars 2001, *Le Monde* évoquait ainsi « La revanche des seniors »<sup>6</sup>; en avril, *Management* titrait : « Vous avez de la bouteille et du capital, rachetez » ; en septembre enfin, ce fut le tour du *Figaro*<sup>7</sup>: « j'ai créé mon affaire à 50 ans ».

---

<sup>1</sup>Cf. article de janvier 2001, n°184

<sup>2</sup>Cf. article du 20.11.2000

<sup>3</sup>Cf. article du 02.10.2001

<sup>4</sup>Déclaration de Thomas Troadec, chercheur au Laboratoire de sociologie du changement des institutions.

<sup>5</sup>Source : " Les Échos ", 15.03.01

<sup>6</sup>Cf. numéro du 03.03.01

<sup>7</sup>Cf. numéro du 03.09.01

Ce dernier article, nourri de témoignages de créateurs, nous a donné envie de mieux faire connaître les créateurs de plus de 50 ans. C'est donc l'objet de ce nouveau « Focus », après celui sur les jeunes et celui sur les femmes.

Dans la première partie, vous trouverez, comme à l'accoutumée, les principales données concernant le profil sociologique et économique des créateurs seniors. La deuxième présente les caractéristiques de leurs entreprises, comparées à celles de l'ensemble des créateurs. Pour finir, la troisième partie décrit les principaux enseignements de la création d'entreprise par les plus de 50 ans entre 1994 et 1998.

Fidèles à la vocation d'observatoire et de force de proposition de l'APCE, nous vous en souhaitons bonne lecture, en espérant qu'il nourrira la réflexion de tous ceux qui œuvrent pour stimuler la création d'entreprise en France.

François Hurel  
Délégué Général

Perrine Danmanville  
Manager pôle Information,  
Relations extérieures

## I. Les plus de 50 ans : des créateurs d'entreprises atypiques

L'enquête IFOP-APCE réalisée en 2000 a révélé que 29% de Français aspirent à créer leur entreprise. Parmi eux, ceux âgés de 50 à 64 ans sont 12%. Dans cette tranche d'âge, 35% déclarent envisager de créer dans les deux ans à venir, contre seulement 10% des interviewés de 18 à 24 ans. Leur désir semble donc plus directement corrélé avec la réalité de leur expérience professionnelle, ce dont témoigne la fréquence de leurs projets de création d'une entreprise d'ici deux ans. Il est vrai que les enjeux et les contraintes, familiales et financières, sont également substantiellement différents.

De leur côté, les statistiques de la création de 1998, issues du panel SINE<sup>8</sup> de l'INSEE, font apparaître que 15% des créateurs d'entreprises ont 50 ans et plus, alors qu'ils étaient seulement 12% en 1994. Ces entrepreneurs étaient donc 35000 en 2000.

Qui sont ces créateurs ?

### A. Plus de femmes

La première surprise vient de la proportion de femmes : 36% des créateurs de plus de 50 ans sont des créatrices, alors qu'elles représentent seulement 29% de l'ensemble des entrepreneurs.

Cette " sur-représentation " des femmes est à mettre en relation avec le nombre important de reprises, tout particulièrement de reprises au conjoint, en cas de décès ou de maladie. Elles représentent 50% des reprises pour les plus de 50 ans. Par ailleurs, comme l'a révélé le " Focus " sur les femmes, cet âge correspond pour elles à une libération des " obligations " maternelles : les enfants sont grands.

<sup>8</sup>Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises.

## B. Cadres et chefs d'entreprise en tête

Si l'on examine maintenant la situation antérieure des créateurs seniors, en matière de formation initiale ou d'expérience professionnelle, trois phénomènes sont à souligner.

Le premier est leur niveau de formation initiale. Ils sont aussi diplômés que l'ensemble des créateurs bien qu'ils aient grandi à une époque où la scolarité était généralement plus courte. En 1998, 46% ont un diplôme de niveau baccalauréat et plus, un chiffre identique à celui des moins de 50 ans.

Le deuxième phénomène concerne l'expérience de la création, dont on sait qu'elle est déterminante pour les taux de pérennité et de survie des créations : 41% des seniors ont déjà une première expérience de l'entrepreneuriat, contre 19% pour les moins de 50 ans, ce qui s'explique, en partie, par la longueur du parcours professionnel antérieur bien sûr. Par ailleurs 22% des créateurs seniors déclarent être dirigeant ou associé dans une autre entreprise, contre 15% des moins de 50 ans.

En troisième lieu, comparés à la population d'ensemble des créateurs, les seniors se distinguent par leur statut professionnel précédent. 59% étaient en effet cadres ou chefs d'entreprise, soit 31% de plus que les moins de 50 ans, seulement 28% dans ce cas. Chez les créateurs âgés de plus de 50 ans, 34% sont d'anciens chefs d'entreprise et 25% d'anciens cadres, soit un quart d'entre eux. A l'inverse, on trouve seulement 5% d'anciens ouvriers chez les seniors, alors que le pourcentage s'élève à 17% pour les créateurs de moins de 50 ans.

Enfin, compte tenu de ces particularités, les créateurs de plus de 50 ans se caractérisent par la différence d'expérience principale : 43% ont acquis une expérience commerciale, contre 33% des juniors et 20% des compétences en gestion, contre 13% de leurs cadets.

Ce sont là autant d'atouts essentiels pour le succès d'une création d'entreprise car, depuis sa création, toutes les études de l'APCE montrent que diplôme initial, statut social et expérience professionnelle sont des variables déterminantes pour la qualité initiale des projets. L'exemple des femmes<sup>9</sup>, a contrario, en atteste nettement.

### C. Une motivation moins liée au « goût d'entreprendre »

Enfin, ce profil ne serait pas complet sans quelques remarques sur la motivation des créateurs seniors car ils se distinguent là aussi.

35% ont créé par « goût d'entreprendre » contre 58% pour les moins de 50 ans : l'écart est considérable.

35% ont saisi une opportunité contre 32% pour les plus jeunes, ce qui peut surprendre à nouveau. La conjonction de leurs atouts professionnels, sociologiques et économiques, laisserait en effet supposer une plus grande liberté de saisir les occasions offertes.

Enfin, en 1994, période de crise économique, 21% des entrepreneurs de 50 à 59 ans et 8% de ceux âgés de 60 ans et plus ont créé à défaut de retrouver un emploi salarié, ce qui est beaucoup moins souvent le cas pour l'ensemble des entrepreneurs, puisque le pourcentage est de 14%. En 1998, correspondant à une meilleure conjoncture économique, le chômage a été la motivation de 13% des nouveaux chefs d'entreprise seniors contre 7% des moins de 50 ans.

---

<sup>9</sup>Voir « Focus » : « Les femmes et la création d'entreprise ».

## II. Des entreprises « valeurs sûres »

La presse, notamment un article du *Figaro* du début de l'automne<sup>10</sup>, évoque volontiers un passage à l'acte plus rapide grâce au carnet d'adresses, moins de problèmes de financement et une croissance mieux gérée par les créateurs d'entreprise seniors. De fait, un certain nombre de « success stories » en atteste. Les statistiques de 1998 incitent cependant à moins d'optimisme.

Le hiatus entre le profil des créateurs et les caractéristiques de leurs entreprises est frappant. Ces entrepreneurs étant plus souvent des chefs d'entreprises ou des cadres confirmés, on pourrait s'attendre à de bien meilleurs résultats pour leurs entreprises. Or, il n'en est rien.

### A. Des conditions de lancement comparables

Si l'on examine les montants en capitaux initiaux réunis pour le démarrage de l'entreprise, il apparaît qu'ils sont proches. 36% des seniors investissent moins de 50 000 F, contre 40% des moins de 50 ans en 1998. Les seniors sont 17% à disposer de plus de 250 000 F, contre 13% pour les plus jeunes, mais ce chiffre doit être interprété en tenant compte du nombre de créations de filiales, plus important.

Moins bénéficiaires de subventions, d'aides, d'exonération de charges, mais aussi de prêts bancaires ou d'autres emprunts, ils sont en revanche deux fois plus nombreux à se voir octroyer un apport en capital d'autres sociétés, du fait de la filialisation.

En se tournant maintenant vers l'avenir, là aussi les créateurs seniors ressemblent fort aux moins de 50 ans : 50% songent à développer leur entreprise ; 30% à la maintenir en l'état ; 10% envisagent de redresser la situation ou de fermer.

## B. Services et commerce d'abord

En 1994, le commerce et les services représentaient 67% des entreprises créées par les créateurs âgés de 50 à 59 ans et 75% de celles lancées par ceux de 60 ans et plus, contre 63% pour l'ensemble des créateurs.

A cette date, on comptait 32,5% de créations de seniors dans le commerce, contre 34% pour l'ensemble des créateurs. Pour les services aux entreprises, les pourcentages étaient de 23,5% pour les plus de 50 ans, contre 18% pour l'ensemble. Services aux ménages et hôtellerie-restauration représentaient 18,5% des entreprises des seniors, contre 20% pour l'ensemble des créations.

En 1998, sur 100 créations par des seniors, 26,5% sont dans le secteur des services aux entreprises, contre 20% pour l'ensemble. Le commerce, quant à lui, est l'activité de 34% des entreprises des seniors, contre 31% pour l'ensemble des créateurs. Quant aux services aux ménages et à l'hôtellerie-restauration<sup>11</sup>, ils représentent 19% des créations des seniors, contre 22% pour la totalité des créateurs.

Le « tropisme » tertiaire des créateurs seniors reste donc à l'ordre du jour et doit être mis en relation avec le type de création choisi.

## C. Reprise, franchise ou filiale favorisées

En 1998, les reprises constituent 24% des entreprises lancées par des seniors, contre 19% pour les moins de 50 ans. Ce chiffre est quasiment stable par rapport à 1994, où le pourcentage était de 22%.

---

<sup>11</sup>Pour 1998, les données disponibles incluent également éducation et santé.

Il faut noter que la reprise au conjoint est la plus fréquente : en 1994, elle représentait 40% des reprises des entrepreneurs de 50 à 59 ans et 61% de celles des 60 ans et plus, contre 9% pour l'ensemble des créateurs. Ces reprises au conjoint constituent toujours plus du tiers de l'ensemble en 1998, contre 4% pour les moins de 50 ans.

Les filiales, quant à elles, sont également plus nombreuses en 1998 chez les seniors puisqu'elles représentent 14% des nouvelles entreprises, contre 8% pour les moins de 50 ans.

Enfin, parmi les créations des seniors en 1998, on compte 11% de franchises, agences ou concessions, contre 8% du côté des créateurs de moins de 50 ans. Compte tenu des investissements nécessaires, ce chiffre est sans doute à mettre en relation avec l'aisance financière de ces créateurs, mais aussi avec la rapidité avec laquelle ce type de projet peut se réaliser.

Ces résultats montrent bien qu'au-delà des success stories détaillées ici et là, les entreprises créées par les seniors se distinguent par le fait qu'elles sont, le plus souvent, des « valeurs sûres », au sens où la prise de risques est moins importante, à tous égards, du choix du secteur à la forme choisie.

### III. Les derniers enseignements, de 1994 à 1998

#### A. Des entreprises moins dynamiques

Les seuls chiffres fiables dont nous disposons à ce jour sur les créateurs seniors concernent les années 1994 et 1998.

Or, les entreprises de 1998 apparaissent moins performantes que celles de 1994.

En 1994 en effet, 20% des créateurs de 50 à 59 ans et 16% des plus de 60 réalisaient plus de 2MF de CA au bout de 3 ans, contre 14% pour l'ensemble. 3,5 ans après la création ou la reprise, 45% des 50 ans et plus avaient des salariés contre 38% pour l'ensemble. Enfin, 22% comptaient dans leur entreprise au moins 3 actifs au démarrage contre 18% pour les moins de 50 ans.

En 1998, le premier phénomène frappant concerne le capital initial : on ne compte plus que 13% de créations avec plus de 250 000 F, contre 20% en 1994.

En deuxième lieu, le pourcentage de créations en société a chuté à 51%, alors qu'il était de 58% en 1994.

En outre, les créateurs de 1998 sont également moins employeurs que leurs homologues de 1994. 57% des seniors n'ont pas l'intention d'embaucher dans les 12 mois à venir, contre 49% pour les plus jeunes.

Enfin, ils ont moins bénéficié de l'appui de leurs clients : 35% en ont profité contre 44% en 1994. Il en va de même des fournisseurs : 29% ont obtenu leur soutien contre 36% en 1994. Or ces variables ont une incidence très nette sur la taille future et le dynamisme des entreprises créées. Elles incitent à penser que ces créations donneront lieu à des sociétés plus petites, privilégiant l'auto-emploi du créateur, en attendant la retraite...

## B. Des entrepreneurs plus contraints

En 1998, le pourcentage de créateurs chômeurs a également cru de manière sensible pour atteindre 27%, au lieu de 23% en 1994, alors même que la conjoncture s'est améliorée.

De fait, en 1998, les créateurs seniors n'ont pas évolué comme ceux de moins de 50 ans, désormais moins poussés par le chômage et plus souvent motivés par le goût d'entreprendre. Les seniors créent plus souvent sous la « contrainte », à la suite de la perte d'un emploi ou pour répondre à une difficulté familiale.

Cette contrainte est également perceptible à travers le privilège accordé à la reprise, à la franchise ou à la filiale. En 1998, 17% seulement des entreprises créées par des seniors commercialisent un nouveau service, 3 % se déclarent innovantes, alors même que les seniors bénéficient d'une expérience solide et d'une meilleure connaissance du marché.

## CONCLUSION

---

### Des entrepreneurs d'avenir ?

Les résultats, encourageants en 1994, sont, disons-le crûment, décevants en 1998. Aujourd'hui, au-delà des « success stories » décrites ici et là, semblent dominer 4 profils-types d'entrepreneurs seniors : la femme qui reprend l'affaire du mari, le cadre qui devient consultant<sup>12</sup> ou responsable de filiale, mi-volontaire, mi-contraint, le chef d'entreprise créant une nouvelle affaire et l'ex-chef d'entreprise revenant à la création. En somme, la création d'entreprise apparaît fréquemment comme une deuxième vie professionnelle d'attente... de la retraite. Cependant, cette deuxième vie, souvent liée à l'expérience du chômage, semble moins un choix qu'une solution dictée par la conjoncture économique. Tout donne à penser qu'une situation économique favorable ramènera nombre de seniors vers le salariat, compte tenu de la perte de revenus, de statut et de protection sociale qu'entraîne fréquemment la création.

L'écart entre le profil professionnel et social des créateurs seniors et le dynamisme de leurs entreprises invite pourtant à penser qu'il pourrait en être tout autrement. Il conduit notamment à s'interroger sur les méfaits du « jeunisme » dans notre société car, comme le soulignait l'article du *Monde* cité dans l'avant-propos<sup>13</sup>, les entreprises « continuent d'associer " l'innovation " et la " compétence " à la jeunesse, " l'expérience " et la " résistance au changement " aux quinquas ».

Ces représentations semblent justement peser sur les créateurs seniors eux-mêmes et les inciter à limiter leur prise de risque. Il est vrai que notre pays se caractérise par le peu de confiance accordée aux entrepreneurs : les jeunes sont trop jeunes, les moins jeunes trop vieux...

---

<sup>12</sup>Ce dont témoigne la sur-représentation des services aux entreprises, qui s'est encore accrue en 1998.

<sup>13</sup>Cf. édition du 02.10.2001

Or, désormais, la vie professionnelle de chacun est et sera de plus en plus diversifiée ; les entreprises sont de moins en moins des « affaires » patrimoniales, destinées à durer, et de plus en plus des « projets », plus éphémères, reposant sur les compétences, l'expérience et le capital des personnes. Et, dans ces trois domaines, les seniors ont tout ce qu'il faut pour être des entrepreneurs d'avenir.

Pour cela, le « jeunisme » mérite d'être inlassablement dénoncé, à l'instar de son envers, la « racisme anti-jeunes », en promouvant justement l'association de talents juniors et seniors, aujourd'hui à l'œuvre dans les start-up, pour le plus grand profit de tous. Ces talents pourraient également se retrouver dans des associations facilitant l'échange de compétences entre créateurs juniors et seniors, des « first tuesdays » de la création d'entreprise en quelque sorte.

Il en va de même d'une certaine conception de la création d'entreprise, qui met en avant le risque, comme si le salariat d'aujourd'hui avait le même visage que celui des Trente Glorieuses.

Il faut enfin s'attaquer non seulement à la question du cumul des activités, qui reste un frein évident à la création, comme l'attestent les pays, à l'instar du Canada, qui ont facilité la poly-activité, mais aussi au problème de la transmission des entreprises, préoccupation légitime des quinquagénaires.

## Les chiffres clés

---

Pourcentage des plus de 50 ans dans la population active en 1998 : 20%

Pourcentage des plus de 50 ans désirant créer une entreprise en 2000 : 12%

Pourcentage des plus de 50 ans parmi les créateurs d'entreprise<sup>14</sup> : 15%

Pourcentage des créateurs seniors anciens cadres ou chefs d'entreprise : 59%, contre 28% pour les moins de 50 ans

Pourcentage des créateurs seniors titulaires du baccalauréat ou plus : 46%

Principales motivations des seniors pour la création en 1998 :

- goût d'entreprendre : 35%, contre 58% pour les moins de 50 ans
- opportunité : 35%, contre 32% des moins de 50 ans
- création de son emploi : 13%, contre 7% des moins de 50 ans

Pourcentage de reprises chez les seniors : 24% contre 19% pour les moins de 50 ans

Pourcentage de filiales : 14%, contre 8% pour les moins de 50 ans

Pourcentage de franchises, concessions ou agences de marque : 11%, contre 8% pour les moins de 50 ans

Pourcentage des services aux entreprises chez les seniors : 26%, contre 18% pour les moins de 50 ans

Pourcentage du commerce : 34%, contre 30% pour les moins de 50 ans

Pourcentage des services aux ménages et de l'hôtellerie-restauration : 19%, contre 22,5% pour les moins de 50 ans

Pourcentage de créateurs seniors investissant moins de 50 000 F : 36%, contre 40% pour les moins de 50 ans

Pourcentage de créateurs seniors investissant plus de 250 000F : 17%, contre 13% pour les moins de 50 ans

Pourcentage de créateurs seniors songeant à développer leur entreprise : 50%

Pourcentage songeant à la maintenir en l'état : 30%

Pourcentage envisageant de redresser la situation ou de fermer : 10%

---

<sup>14</sup>Tous les chiffres qui suivent sont ceux de 1998.

## Bibliographie

### Ouvrages

- Véronique Baudet Caille et Sibylle Delacroix, *L'emploi des salariés de plus de 50 ans*, Liaisons sociales, 2001
- Serge Guérin, *Le boom des seniors*, Economica, 2000
- Jacques Huguenin, *Seniors, l'explosion*, Gallimard, 1999
- Robert Rochefort, *Vive le papy-boom*, Odile Jacob, 2000

### Articles

- *Devenir dirigeant à 50 ans*, Option Finance, Mars 1999
- *Réussir à 50 ans*, L'entreprise, septembre 1999
- *Start-up : le cocktail des âges*, Le monde, 02.02.2000
- *Les seniors : une richesse oubliée*, Les Échos, 28.03.2000
- *La reprise ne profite guère aux chômeurs quinquagénaires*, Le Monde, 04.04.2000
- *Les papy bosseurs*, Libération, 26.06.2000
- *Start-up cherche cadre expérimenté, Le timide retour des seniors*, Les Échos, 03.10.2000
- *Aux armes, revoilà juniors et seniors*, L'expansion, 26.10.2000
- *Le « moi d'abord » des seniors*, Le Monde, 12.12.2000
- *La ruée vers les seniors*, L'entreprise, janvier 2001
- *Seniors non grata dans les entreprises*, Libération, 25.01.2001
- *La revanche des seniors*, Le Monde, 03.03.2001
- *L'embellie profite lentement aux cadres de plus de 50 ans*, Les Échos, 15.03.2001
- *Entreprendre à 50 ans*, Management, avril 2001
- *Pour les salariés de plus de 50 ans, le risque de rester au chômage reste élevé*, Les Échos, 18.04.2001
- *Papy-boomers et e-generation : quelle cohabitation ?*, Les Échos, 31.08.2001
- *J'ai créé mon affaire à 50 ans*, Le Figaro, 03.09.2001
- *Les « mesures d'âge » ont encore un bel avenir*, Le Monde, 02.10.2001